



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R32-2025-454

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2025

# Sommaire

## **Académie de Lille - Rectorat de Lille /**

R32-2025-09-22-00001 - arrêté de délégation de signature en matière de recrutement et de gestion des personnels du 22 août 2025 (2 pages)



# ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté** de délégation de signature dans les services académiques en matière de recrutement et de gestion de personnels (département des personnels d'encadrement et administratifs)

---

## **Le secrétaire général d'académie,**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D.222-20 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret du 12 mars 2025 nommant **Madame Sophie BÉJEAN**, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 avril 2020 nommant **Monsieur Paul-Eric PIERRE**, secrétaire général de l'académie de Lille ;

Vu la délégation rectorale de signature du 26 mars 2025 et l'arrêté modificatif du 15 mai 2025 accordant au bénéfice de Monsieur Paul-Eric Pierre, secrétaire général de l'académie, la compétence pour signer tous les actes relatifs au fonctionnement du département des personnels d'encadrement et administratifs en matière de recrutement et de gestion des personnels, dans la limite des attributions du département des personnels d'encadrement et administratifs ;

### **Décide :**

**Article 1 :** A compter du 25 août 2025, délégation de signature est donnée à **Madame Audrey LEMAIRE**, adjointe du département des personnels d'encadrement et administratifs, à l'effet de signer, pour la rectrice et par délégation, tous les actes, arrêtés, décisions et instructions relevant des attributions du département des personnels d'encadrement et administratifs et concernant les matières suivantes :

Gestion individuelle, financière et collective des personnels titulaires et non titulaires d'encadrement (les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, les inspecteurs de l'éducation nationale, les inspecteurs de la jeunesse et des sports, les personnels de direction d'établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, les emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale, de directeur général des services, d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) ;

Gestion individuelle, financière et collective des personnels titulaires et non titulaires administratifs (adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les membres du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat affectés dans les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) ;

Gestion individuelle, financière et collective des personnels titulaires et non titulaires techniques, sociaux, santé (adjoints techniques des établissements d'enseignement du ministre chargé de l'éducation nationale (ATEES), techniciens de l'éducation nationale, infirmiers du ministre chargé de l'éducation nationale, infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, médecins de l'éducation nationale et médecins de l'éducation nationale-conseillers techniques, assistants de service social et conseillers techniques de service social affectés dans les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche), ingénieurs, techniques, recherche et formation (ITRF) affectés dans les établissements du second degré et dans les services académiques ;

Gestion individuelle des personnels d'encadrement, des personnels administratifs, techniques, sociaux et santé (ATSS), ATEES affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, professeurs de sport y compris les personnels stagiaires de ces mêmes corps ;

Gestion collective des recrutements, avancements, déroulement de carrière et cessations de fonctions des personnels à gestion déconcentrée, le placement en congé d'office des personnels affectés en EPLE ;

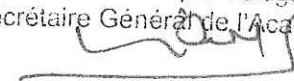
Gestion administrative et financière des engagés du service civique en liaison avec l'agence de service et de paiement (ASP), et la gestion administrative et financière des apprentis.

**Article 2** : Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Lille, le 22 août 2025

Paul-Eric PIERRE

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Académie



Paul-Eric PIERRE